

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Formations du secteur social et de la santé
Référencement France VAE

La VAE, c'est la possibilité de faire reconnaitre votre expérience et vos compétences tout au long de la vie.
Elle permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou une certification professionnelle inscrite au RNCP.

PRÉ-REQUIS, DÉLAIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir obligatoirement une expérience en lien avec le diplôme visé (toutes les expériences sont prises en compte y compris le bénévolat)
- Délais d'accès :
 - dans les 15 jours : 1er entretien pédagogique pour l'étude de faisabilité
 - accompagnement dès l'obtention de la recevabilité

DÉBOUCHÉS

Pour information sur les débouchés : se référer à la liste des diplômes du référentiel national des compétences professionnelles.

ÉVALUATION

La demande de validation du dossier est soumise à une évaluation finale devant un jury, organisé par le certificateur du diplôme visé.
Le candidat peut demander le diplôme dans sa totalité ou seulement des blocs manquants.
En cas de validation partielle , une attestation des blocs de compétences validés sera délivrée et le candidat pourra, soit se représenter soit entrer en formation.

FINANCEMENT

Financement possible, par les OPCO, par le CPF (concernent 26 certifications qui relèvent du champ de la santé et de la cohésion sociale).
Financement : Le reste à charge pour le candidat ne peut être inférieur à 103,20€.
Il est à noter qu'un complément (abondement) peut être apporté par France Travail ou les OPCO.

ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre **référent handicap** la faisabilité selon la situation de handicap.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

Durée globale du parcours de 8 mois à 24 mois.

Le nombre d'heures d'accompagnement, à évaluer au moment de la faisabilité (jusqu'à 48h)

- Suivi individuel
- Possibilité jusqu'à 70h de compléments formatifs

CALENDRIER

Le calendrier d'accompagnement est personnalisé en fonction du candidat et de la certification visée.

STATUTS

Salariés du privé, demandeurs d'emploi, bénévoles, conjoints d'exploitants ou d'entrepreneurs, conjoints collaborateurs sans statut, collaborateurs, bénévoles associatifs, syndicats politiques, congé parental...

NOTRE STRUCTURE EST RÉFÉRENCÉE SUR FRANCE VAE EN QUALITÉ D'ARCHITECTE ACCOMPAGNATEUR DE PARCOURS

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Etablissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la forêt

L'AVENTURE DU VIVANT

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'État

OBJECTIFS

- Permettre à chaque candidat de recenser ses compétences acquises par l'expérience.
- Accompagner les candidats dans la formalisation et l'argumentation du dossier VAE .
- Accompagner les candidats à soutenir oralement leur dossier devant le jury d'examen.

ÉTAPES A SUIVRE

- **Étape 1**

Contacter la MFR ou s'inscrire sur France VAE et choisir la MFR Petite Camargue comme Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP).

- **Étape 2**

Prendre rendez-vous avec l'Architecte Accompagnatrice de Parcours (AAP) de la MFR Petite Camargue, en présentiel ou en distanciel.

- **Étape 3**

L'AAP de la MFR Petite Camargue étudie la faisabilité du projet.
Si la faisabilité est viable, l'AAP transmet le dossier à France VAE pour validation de la recevabilité.

- **Étape 4**

Dès retour du certificateur sur la recevabilité du dossier, l'AAP de la MFR Petite Camargue fixera avec le candidat un calendrier de mise en œuvre de l'accompagnement et préparation à la soutenance devant le jury.

- **Étape 5**

Entretien post-jury.



SITE DE FORMATION

MAISON FAMILIALE RURALE
PETITE CAMARGUE
560 route des plages
30660 Gallargues le Montueux

Tél : 04.66.35.26.62
Mail : mfr.gallargues@mfr.asso.fr

https://www.mfr.gallargues.com
Facebook MFR Gallargues